



Conseil d'Administration du 6 juillet 2024

de l'Association généalogique et familiale Loi de 1901

« Généalogie des familles Huysman et Berger, Carpentier et Mérot, et autres familles associées »,

Compte-Rendu

Rappel de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance avec décompte des membres présents et représentés par procuration - *Serge (Information, pas de vote)*,
2. Récapitulatif des événements ayant conduit à la création de l'Association depuis l'AG Constituante du 6 avril dernier - *Serge (Information, pas de vote)*,
3. Organisation de l'appel des cotisations pour le 1^{er} exercice de l'Association - *Florent (Information, pas de vote)*,
4. Création du formulaire d'adhésion et des informations à y faire figurer. Nota : exemples à suivre éventuellement :
 - a. <https://www.corsicagenealogia.com/association/adherer.php> - *Présentation par Jean (si disponible)*
 - b. <https://gestion-adh.cgf.bzh/adhesion/adhderer.php?adh=N> - *Présentation par Jean (si disponible)*

Tous (Discussion, suivie d'un vote - Résolution 1),

5. Avancement de l'élaboration des arbres et possibilités de postages sur le site Internet de l'Association - *Coordinateurs de Famille (Information, pas de vote)*,
6. Avancement de l'élaboration des patrimoines mémoriels et possibilités de postages sur le site Internet de l'Association - *Coordinateurs de Famille (Information, pas de vote)*,
7. Événements de la période passée et de celle à venir pouvant faire l'objet d'une publication sur le Site Internet de l'Association (Faits marquants, Cousinades, Événements familiaux importants, etc) - *Tous (Discussion, suivie d'un vote) :*
 - a. Création de l'Association le 21 mai dernier à la Préfecture de Pau (64),
 - b. Cousinade des familles Carpentier-Mérot des 21 et 22 juin derniers à Pau (64),
 - c. Fête familiale d'anniversaire des 90 ans de Pierre le 21 juin dernier à Montamisé (86),
 - d. Mariage de Mina Nikravech (petite fille de Pierre et Jacqueline) le 20 juillet prochain à Redon (35),
 - e. Autres événements ?

Vote du point a par tous : **Résolution 2a**,

Votes des points b, c, d, etc, uniquement par les Coordinateurs de Famille concernés : **Résolutions 2b, 2c, 2d, etc.**

Pour les publications retenues et approuvées, coopter les auteur(e)s de ces publications - *Tous (Discussion, suivie d'une cooptation) : Résolutions 3a, 3b, 3c, 3d, etc.*

8. Savoir-faire relatif aux utilisations de plateformes généalogiques, sites internet utiles pour les recherches, autres outils informatiques, etc, et pouvant faire l'objet d'une publication sur le Site Internet de l'Association - *Tous (Discussions, suivies de votes)* :
 - a. <https://www.retronews.fr> - *Présentation par Serge,*
 - b. <https://www.cimetieres-de-france.fr> - *Présentation par Serge,*
 - c. <https://www.myheritage.com> - *Présentation par Jean (si disponible) et Serge,*
 - d. <https://www.aupresdenosracines.com> - *Présentation par Jean (si disponible),*
 - e. <https://www.mylio.com:fr> - *Présentation par Jean (si disponible),*
 - f. <https://racinesvoyages.com/genealogie-et-intelligence-artificielle-un-nouveau-pas-dans-lamelioration-des-usages> - *Présentation par Jean (si disponible),*
 - g. Autres savoir-faire à partager ?

Votes des points a, b, c, d, e, f, etc : *Tous - Résolutions 4a, 4b, 4c, 4d, 4e, 4f, etc.*
 Cooptation des auteur(e)s de ces publications : *Tous - Résolutions 5a, 5b, 5c, 5d, 5e, 5f, etc.*
9. Autres sujets ? - *Tous (Discussion, suivie d'un vote si nécessaire),*
10. Choix de la date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration trimestriel de début octobre - *Tous (Discussion, suivie d'un vote si nécessaire- Résolution 6).*
11. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance avec décompte des membres présents et représentés par procuration - *Serge (Information, pas de vote)*

La visio-conférence Google Meet est ouverte à 17h00 et la séance débute à 17h05.

Le décompte des voix fait apparaître **5 membres présents, 2 membres représentés par pouvoirs de procuration** (voir les détails dans le fichier zip en Annexe 1) et **1 membre absent**, soit **7 droits de vote** au total (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal», onglet « Liste », en Annexe 2).

La majorité absolue pour les votes qui vont suivre est donc établie à **4 voix** et la majorité des 2/3 à **5 voix** (si requis par la nature des votes).

2. Récapitulatif des événements ayant conduit à la création de l'Association - *Serge (Information, pas de vote)*

- AG Constituante du 6 avril 2024 en « Google Meet » avec 8 personnes présentes et 9 personnes représentées :
 - Approbation des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association,
 - Election du Conseil d'Administration pour un mandat de 2 ans,
 - Vote du scénario de dépenses (220€) et du scénario de recettes (cotisation annuelle fixée à 12€ par adhérent),
 - Critères de choix pour l'ouverture du compte bancaire (Frais mensuels de tenue de compte et flexibilité de la domiciliation du compte)
- Enregistrement en ligne de l'Association sur « service-public.fr » :
 - Dépôt du dossier le 29 avril,
 - Rejet du dossier le 4 mai par la Préfecture de Pau (domiciliation du Siège à préciser dans les Statuts, enregistrement des informations de tous les membres du Conseil d'Administration, et non pas seulement le Président, Le Trésorier et la Secrétaire),
 - Nouveau dépôt de dossier en ligne le 13 mai,

- Acceptation du dossier le 18 mai par la Préfecture de Pau,
- Publication au Journal Officiel le 21 mai (voir en Annexe 1).
- Ouverture du compte bancaire :
 - Comparaison entre plusieurs établissements bancaires à Serres-Castet,
 - Choix du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne (40€ de parts sociales à acquérir, pas de frais de tenue de compte),
 - Ouverture du compte le 13 juin (avec le Président, le Trésorier et la Secrétaire comme titulaires).

3. Organisation de l'appel des cotisations pour le 1^{er} exercice de l'Association - Florent (*Information, pas de vote*)

Après discussion, il est convenu que les Coordinateurs de famille communiqueront à Florent les emails des possibles futurs adhérents de leur propre branche familiale, lequel se chargera de créer la liste de diffusion et de procéder aux envois.

Florent s'occupera également des suivis des paiements de cotisations, ainsi que des relances.

4. Création du formulaire d'adhésion et des informations à y faire figurer - Tous (*Discussion, suivie d'un vote - Résolution 1*).

Il est finalement décidé ce qui suit, avec le code (*) pour les informations obligatoires :

- Nom, nom de naissance éventuel, prénoms dans l'ordre de l'état civil (*),
- Date et lieu de naissance (*),
- Branche(s) familiale(s) de rattachement (Huysman, Berger, Carpentier ou Mérot) ou autre (*),
- Adresse postale :
 - Numéro, voie et nom de la voie (facultatif),
 - Code postal, commune (*),
- Adresse email (*),
- Téléphone (facultatif),
- Reconnaissance de la lecture et de la compréhension des Statuts et du Règlement Intérieur en vigueur à la date d'adhésion. Acceptation de leurs termes et conditions (*),
- Acceptation ou refus de figurer dans l'annuaire annuel des adhérents de l'Association (Sinon, l'annuaire ne sera pas diffusé à l'adhérent) (*),
- Acceptation ou refus d'être éventuellement nommé dans les publications postées sur le site Internet de l'Association (*),
- Engagement à transmettre sa photo individuelle ou son avatar à l'Association (*),
- Acceptation ou refus que la photo individuelle de l'adhérent, ou son avatar le cas échéant, soit éventuellement insérée dans des publications postées sur le site Internet de l'Association (*),

- Acceptation ou refus qu'une photo de groupe où figure l'adhérent, soit éventuellement insérée dans des publications postées sur le site Internet de l'Association (*),
- Acceptation d'adhésion (*),
- Engagement à payer la cotisation pour l'exercice en cours par chèque ou virement bancaire (*).

À la suite de quoi, il est procédé au vote des informations et engagements ci-avant à faire figurer dans le formulaire d'adhésion à l'Association : **la Résolution 1 est approuvée à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés** (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal », onglet « Votes », en Annexe 3).

5. Avancement de l'élaboration des arbres et possibilités de postages sur le site Internet de l'Association - Coordinateurs de Famille (Information, pas de vote)

Les Coordinateurs de famille présents partagent les résultats suivants :

- Arbre Huysman :
 - Utilisation de la plateforme « MyHeritage » avec la version Premium (134.90€/an),
 - 59 personnes sur 8 générations identifiées à ce jour depuis l'inscription le 26 mai,
 - Aïeul le plus ancien identifié à ce jour : Pierre François Huysman qui serait né à Anvers (Belgique) en 1736 et serait décédé en 1813,
 - Vérification des sources en cours pour les 59 personnes,
 - Graphique de l'arbre généalogique généré automatiquement par MyHeritage publiable sur le site de l'Association par postage d'un lien ouvert (accès non restreint),
 - Recueil des patrimoines mémoriels à démarrer.
- Arbre Carpentier :
 - Utilisations de la plateforme « Geni » pour les familles Carpentier et Le Riche de Cheveigné (mère de Florent) avec la version Pro (25,00€/an l'année de la promo) laquelle offre une présentation publique et universelle ; Florent vient de s'abonner comme Serge et Jean à « MyHeritage » (version Premium) pour offrir une présentation plutôt privée et familiale et surtout pour bénéficier des fonctionnalités de recherches avancées à partir des bases de données de ce site et de celles de Filae et Geni (absorbés par MyHeritage) ; ces fonctionnalités seront utilisées pour ces 2 familles,
 - Pour la branche Carpentier : une quarantaine de personnes sur 6 générations disparues identifiées à ce jour ; à vérifier pour les vivants, selon l'imbrication entre les arbres,
 - Pour la branche Le Riche de Cheveigné : environ 70 personnes sur 10 générations identifiées à ce jour en s'en tenant aux générations disparues ; à peu près autant de personnes vivantes,
 - Pour les branches Langevin et Constantin : du même ordre,
 - Aïeul le plus ancien identifié à ce jour : Jehan Le Riche de Brétignole (ou de Brétignolles) ; serait né à Chinon vers 1590, décédé en 1651,

- Vérification des sources en cours,
- Possibilité de publier les graphiques des arbres sur le site de l'Association : à vérifier pour Geni,
- Recueil des patrimoines mémoriels bien avancé pour la branche Le Riche de Cheveigné au travers de l'autre Association présidée par Florent, à démarrer pour la branche Carpentier.
- Arbres Berger :
 - Utilisation de la plateforme « Hérédis » version 12 Pro avec mise à jour annuelle de 60€ environ (est prévu un basculement vers Hérédis 2023 dont la mise à jour a déjà été achetée) ; utilisation également des sites Généanet et Filae (abonnements personnels),
 - Actuellement 1785 personnes identifiées à ce jour sur 6 à 14 générations à travers 8 branches principales (arrières grands-parents),
 - Aïeul le plus ancien identifié à ce jour : serait né vers 1550,
 - Vérification des sources « à l'ancienne » (consultations de registres localement) ; si numérisation des données, consultation des registres sur Internet tels que les archives municipales du Nord (59) et les archives royales belges,
 - Possibilité de publier les graphiques des arbres sur le site de l'Association : à vérifier,
 - Recueil des patrimoines mémoriels en cours.
 - Pour la branche Léchelon : en cours d'élaboration avec utilisation du logiciel « Généatique » ; basculement sur Hérédis prévu par la suite.
- Arbre Mérot : l'avancement des travaux de recherches sera partagé au prochain Conseil d'Administration en octobre.
- Arbre Jaunet : idem.
- Arbre Morlière : idem.

Florent repose la question déjà débattue à l'AG constituante du 6 avril dernier, à savoir que l'Association puisse prendre en charge un abonnement unique à une grande plateforme généalogique pour tous les Coordinateurs de familles.

Après discussion, il est convenu de prendre du recul et que Florent, Jean et Serge partageront leur retour d'expérience sur l'utilisation de MyHeritage à l'occasion de l'AG ordinaire d'avril 2025, ceci afin qu'une décision de cet ordre soit débattue et votée ou non pour le budget de l'an prochain.

6. Avancement de l'élaboration des patrimoines mémoriels et possibilités de postages sur le site Internet de l'Association - Coordinateurs de Famille (Information, pas de vote),

Les Coordinateurs de famille présents partagent les états des lieux suivants :

- Arbre Huysman : Recueil des patrimoines mémoriels à démarrer,
- Arbres Berger-Léchelon : Recueil des patrimoines mémoriels en cours,

- Arbre Carpentier :
 - Recueil des patrimoines mémoriels bien avancé pour la branche Le Riche de Cheveigné (au travers de l'autre Association présidée par Florent),
 - À démarrer pour la branche Carpentier.
- Arbre Mérot : L'avancement de l'élaboration des patrimoines mémoriels sera partagé au prochain Conseil d'Administration en octobre.
- Arbre Jaunet : idem.
- Arbre Morlière : idem.

Les possibilités de postages des patrimoines mémoriels sur le site Internet de l'Association seront partagées au prochain Conseil d'Administration en octobre en fonction de leurs avancements.

7. Évènements de la période passée et de celle à venir pouvant faire l'objet d'une publication sur le Site Internet de l'Association (Faits marquants, Cousinades, Évènements familiaux importants, etc) - Tous (Discussions, suivies de votes)

Les sujets suivants ont été identifiés pour la rédaction d'articles avec photos à publier sur notre site Internet :

- a. Création de l'Association le 21 mai dernier à la Préfecture de Pau (64),
- b. Cousinade des familles Carpentier-Mérot des 21 et 22 juin derniers à Pau (64),
- c. Fête familiale d'anniversaire des 90 ans de Pierre le 21 juin dernier à Montamisé (86),
- d. Mariage de Mina Nikravech le 20 juillet prochain à Redon (35).

Après délibérations, il est proposé de procéder aux votes d'approbation avec le rappel de la règle tacite figurant à l'ordre du jour, à savoir que les membres du Conseil d'Administration non directement concernés par lesdits évènements s'abstiendront.

Il en résulte (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal », onglet « Votes », en Annexe 3) :

- a. **Résolution 2a : approuvée à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés,**
- b. **Résolution 2b : approuvée à la majorité absolue des 7 membres présents ou représentés (5 voix pour et 2 abstentions),**
- c. **Résolution 2c : approuvée au 2^{ème} tour de scrutin à la majorité simple des votes exprimés (3 voix pour et 4 abstentions),**
- d. **Résolution 2d : approuvée au 2^{ème} tour de scrutin à la majorité simple des votes exprimés (3 voix pour et 4 abstentions),**

Dans la continuité, s'ensuit une discussion pour coopter les auteur(e)s chargé(e)s de la rédaction de chacun de ces articles.

Serge et Catherine se portent volontaires respectivement pour les sujets a. et b.

Pierre, Jacqueline et Serge pensent que Christine et Maryam Nikravech (respectivement fille et autre petite-fille de Pierre et Jacqueline) seraient à même de s'occuper le mieux des articles c. et d. à charge pour elles de se répartir la tâche.

Sous réserve de leur accord, il est procédé aux votes (*voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal », onglet « Votes », en Annexe 3*) :

- a. **Résolution 3a : approuvée à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés,**
- b. **Résolution 3b : approuvée à la majorité absolue des 7 membres présents ou représentés (5 voix pour et 2 abstentions),**
- c. **Résolution 3c : approuvée au 2^{ème} tour de scrutin à la majorité simple des suffrages exprimés (3 voix pour et 4 abstentions),**
- d. **Résolution 3d : approuvée au 2^{ème} tour de scrutin à la majorité simple des suffrages exprimés (3 voix pour et 4 abstentions),**

8. Savoir-faire relatif aux utilisations de plateformes généalogiques, sites internet utiles pour les recherches, autres outils informatiques, etc, et pouvant faire l'objet d'une publication sur le Site Internet de l'Association - Tous (Discussions, suivies de votes)

Les sites Internet ci-après ont été identifiés par certains Coordinateurs de famille et jugés très utiles pour les raisons suivantes :

- a. <https://www.retronews.fr> - *Présentation par Serge*
C'est le site média de la Bibliothèque nationale de France (BnF) dédié aux archives de presse issues de ses collections sur la période de 1631 à 1952. RetroNews donne accès librement et gratuitement à plus de 2000 titres de presse. C'est à la fois un espace digital de consultation d'archives, un outil de recherche et un magazine pour tous permettant de découvrir l'histoire par les archives de presse.
Il peut être intéressant de s'abonner à la version « Premium » (95€/an ou 9,75€/mois, si possible au travers de l'Association) pour accéder aux fonctionnalités de recherches avancées et accéder à des informations de patrimoines mémoriels plus détaillées. C'est ainsi que l'ami de Marion Huysman a découvert des articles concernant des arrières grands-parents dont il ignorait quasiment tout.
- b. <https://www.cimetieres-de-france.fr> - *Présentation par Serge :*
Ce site gratuit regroupe les informations funéraires de plus de 40 000 cimetières ayant entamé une démarche d'inventaire informatisé en partenariat avec le Groupe ELABOR. Il offre de nombreux services tels que rechercher un défunt sur l'ensemble des bases de données, consulter les plans des cimetières avec l'accès à la sépulture recherchée, obtenir l'adresse exacte des cimetières, etc.
Si une commune ne participe pas à ce partenariat, il est néanmoins possible de faire une recherche Google par mots-clés tels que « cimetière » et « nom de la commune ». C'est le cas pour les cimetières de l'agglomération Dunkerquoise où on obtient le site <https://www.cimetiere.gecime.com/dunkerque-cimetiere-59140>. Cette démarche a permis de potentiellement identifier une quarantaine d'aïeux ou cousins éloignés supplémentaires de la branche Huysman, fournissant ainsi une sérieuse base de départ pour des recherches.
- c. <https://www.myheritage.com>,
Ce site sera présenté par Florent, Jean et Serge au prochain Conseil d'Administration en octobre.
- d. <https://www.aupresdenosracines.com> :
Ce site sera présenté par Jean au prochain Conseil d'Administration en octobre.

- e. <https://www.mylio.com:fr> :
Ce site sera présenté par Jean au prochain Conseil d'Administration en octobre.
- f. <https://racinesvoyages.com/genealogie-et-intelligence-artificielle-un-nouveau-pas-dans-lamelioration-des-usages> :
Ce site sera présenté par Jean au prochain Conseil d'Administration en octobre.

Après délibérations, il est procédé aux votes d'approbation des publications sur le site de l'Association pour les articles concernant les sites Internet ci-avant référencés en a. et b : **les Résolution 4a et 4b sont approuvées à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés** (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal», onglet « Votes », en Annexe 3).

Il s'ensuit une discussion pour coopter le(s) auteur(e)s de ces 2 articles. Serge s'étant porté volontaire, **les Résolution 5a et 5b le désignant sont approuvées à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés** (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal», onglet « Votes », en Annexe 3).

9. Autres sujets - Tous (Discussion, suivie d'un vote si nécessaire),

Les membres présents confirment qu'il n'y a pas d'autres sujets à discuter.

10. Choix de la date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration trimestriel de début octobre - Tous (Discussion, suivie d'un vote si nécessaire

Après discussions, tous les membres s'accordent à dire qu'il vaut mieux réserver des créneaux multiples des vendredis en fin de journée et samedis en journée, ceci pour les 2 weekends de la fin des 1^{ère} et 2^{ème} semaines d'octobre.

La durée sera augmentée à 1h30 au vu de l'expérience de ce premier Conseil d'Administration.

Un sondage « Framadate » sera donc lancé mi-septembre par Serge auprès de l'ensemble des membres. Il sera émis comme suit (**Résolution 6**) :

- Vendredi 5 octobre : de 18h00 à 19h30,
- Samedi 6 octobre :
 - De 09h00 à 10h30,
 - De 10h30 à 12h00,
 - De 14h00 à 15h30,
 - De 15h30 à 17h00,
 - De 17h00 à 18h30,
- Vendredi 12 octobre : de 18h00 à 19h30,
- Samedi 13 octobre :
 - De 09h00 à 10h30,
 - De 10h30 à 12h00,
 - De 14h00 à 15h30,
 - De 15h30 à 17h00,
 - De 17h00 à 18h30.

Cette Résolution 6 est approuvée à l'unanimité des 7 membres présents ou représentés (voir les détails dans le fichier excel « Procès Verbal», onglet « Votes », en Annexe 3).

11. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Président remercie tous les membres présents pour leur disponibilité et leur participation active aux discussions.

Il est convenu entre tous les participants à ce Conseil d'Administration de lever la séance à 18h15 et de clôturer la visio-conférence « Google Meet ».

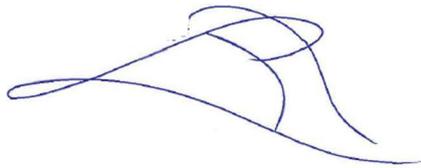
Fait à Serres-Castet, le 13 juillet 2024

Le Président



Serge Huysman

Le Trésorier



Florent Carpentier

La Secrétaire



Catherine Gabrieli

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Scans des 2 pouvoirs de représentation (fichier zip),
- Annexe 2 : Publication de la création de l'Association au Journal Officiel (1 page),
- Annexe 3 : Procès-Verbal du Conseil d'Administration (fichier excel), comprenant la liste des présents et représentés (onglet « Liste »), ainsi que l'enregistrement des votes effectués en séance (onglet « Votes »).